

برنامج  
الأغذية  
العالمي



Programme  
Alimentaire  
Mondial

World  
Food  
Programme

Programa  
Mundial  
de Alimentos

**Deuxième session ordinaire  
du Conseil d'administration**

**Rome, 7-11 novembre 2004**

## **RAPPORTS D'ÉVALUATION**

**Point 6 de l'ordre du  
jour**

*Pour examen*



Distribution: GÉNÉRALE

**WFP/EB.2/2005/6-A**

26 septembre 2005

ORIGINAL: ANGLAIS

## **ÉVALUATION DE SYNTHÈSE DU CENTRE CONJOINT DE LOGISTIQUE DES NATIONS UNIES (UNJLC)**

Le tirage du présent document a été restreint. Les documents présentés au Conseil d'administration sont disponibles sur Internet. Consultez le site WEB du PAM (<http://www.wfp.org/eb>).

## NOTE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

**Le présent document est soumis au Conseil d'administration pour examen.**

Le Secrétariat invite les membres du Conseil qui auraient des questions de caractère technique à poser sur le présent document, à contacter les fonctionnaires du PAM mentionnés ci-dessous, de préférence aussi longtemps que possible avant la réunion du Conseil.

Directeur, OEDE: M. K. Tuinenburg tél.: 066513-2252

Fonctionnaire en chef, OEDE: M. J. Lefevre tél.: 066513-2358

Pour toute question relative à la distribution de la documentation destinée au Conseil d'administration, prière de contacter Mme Cynthia Panlilio, Assistante administrative de l'Unité des réunions et de la distribution (tél.: 066513-2645).



## RESUME

Le siège du PAM à Rome abrite le Centre conjoint de logistique des Nations Unies (UNJLC) (qui est un service humanitaire commun) et son Unité de base. Les parties prenantes du Centre sont les membres et les observateurs faisant partie du Groupe de travail du Comité permanent interorganisations (IASC) qui se réunissent une fois par trimestre pour faire le point sur les progrès accomplis et définir les grandes lignes des opérations et de la politique générale. À la demande de l'Équipe des Nations Unies dans un pays ou du coordinateur humanitaire, l'Unité de base est chargée de lancer et de gérer les opérations sur le terrain. Elle prépare, à l'attention du Groupe de travail, des termes de référence susceptibles d'être adoptés en 48 heures, ainsi qu'une opération spéciale qui servira de cadre à la nouvelle opération sur le terrain. Au siège aussi bien que sur le terrain, le PAM fournit au UNJLC un appui administratif, financier, ainsi qu'en ressources humaines. Les opérations sur le terrain rendent compte au Coordonnateur humanitaire ou au Coordonnateur résident et, par le biais du chef de l'Unité de base, au directeur de la division des transports et des achats du PAM.

Cette évaluation de synthèse résume les problèmes communs dégagés lors des évaluations précédentes de l'Unité de base et des opérations menées par le UNJLC. Elle formule des recommandations visant à accroître le rôle et les performances du Centre, ainsi qu'à renforcer l'engagement d'autres acteurs à son égard.

À Rome, l'Unité de base met en application les recommandations formulées à l'issue des précédents examens, les plus importantes figurant dans le document de réflexion et dans le programme de travail pour l'année 2005.

L'UNJLC joue un rôle très important en tant que mécanisme de réponse d'urgence commun aux Nations Unies. Son travail de coordination et les opérations menées sur le terrain ont été particulièrement appréciés par les donateurs, par la Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant Rouge et par les organisations non gouvernementales (ONG), mais dans une moindre mesure par le PAM, organisation-hôte. Le renforcement de liens constructifs avec le PAM est une condition primordiale du succès futur, le Centre ne pouvant fonctionner sans le personnel du PAM et le soutien administratif et financier de ce dernier. Le Centre doit toutefois conserver son indépendance et éviter tout parti pris en faveur du PAM.

Au fur et à mesure que ses opérations ont pris de l'ampleur, les appréciations à l'égard du Centre et de son rôle opérationnel et de coordination se sont précisées. Le Centre doit continuer à combler les lacunes importantes constatées dans le secteur logistique, mais seulement après approbation du Groupe directeur de terrain, et uniquement de manière temporaire en attendant la mise en place de mécanismes visant le plus long terme.

L'expérience a montré que, lors d'une crise, il est crucial de pouvoir mobiliser le plus tôt possible du personnel expérimenté, qui disposera également d'une structure d'appui efficace. L'Unité de base doit être renforcée par l'addition d'experts en logistique compétents, qui constituent une réserve capable à la fois de diriger les opérations sur le terrain et d'être déployée dans les plus brefs délais.



## PROJET DE DECISION\*



Le Conseil prend note des informations et des recommandations contenues dans l'"Évaluation de synthèse du Centre conjoint de logistique des Nations Unies (UNJLC)" (WFP/EB.2/2005/6-A).

---

\* Ceci est un projet de décision. Pour la décision finale adoptée par le Conseil, voir le document intitulé "Décisions et recommandations" publié à la fin de la session du Conseil.



---

## OBJECTIF ET METHODOLOGIE

1. Cette évaluation est le résultat d'une initiative interinstitutions à laquelle ont participé les représentants du PAM, du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) et du Bureau pour la coordination des affaires humanitaires (OCHA).
2. Un examen approfondi des opérations menées par le UNJLC en Afghanistan, en Iraq et au Libéria a été réalisé par des consultants de la société néerlandaise Royal Haskoning. Un consultant externe s'est chargé de l'examen de l'Unité de base. Le PAM a conduit un examen interne sur la relation qu'il entretient avec l'UNJLC (finances, ressources humaines, technologies de l'information et de la communication, achats). L'objectif était de tirer les enseignements du passé et de déterminer qu'elles étaient les meilleures pratiques à suivre pour augmenter l'efficacité de l'UNJLC lors des futurs déploiements<sup>1</sup>.
3. Cet examen a été réalisé par un consultant familier des activités du PAM et de l'UNJLC, sous la direction du mécanisme interinstitutions. Le PAM a supervisé l'examen à travers son Bureau de l'évaluation. Une étude des rapports des examens précédents des opérations de l'UNJLC a permis de dresser une liste de problèmes communs qui, conjugués aux entretiens menés avec des membres du personnel des institutions des Nations Unies et des ONG, a permis d'analyser la situation actuelle de l'UNJLC, de cerner les questions devant faire l'objet d'un débat supplémentaire avec les autres organisations, ainsi que de formuler des suggestions pour l'avenir. Avant l'atelier interinstitutions<sup>2</sup> qui s'est tenu à Rome les 21 et 22 avril 2005, un projet de rapport de synthèse avait été présenté aux quatre institutions parties à l'initiative pour observation. Le rapport de synthèse a été examiné en profondeur lors de l'atelier et plusieurs propositions d'amendement ont été présentées.
4. Cet examen sera soumis au Groupe de travail du IASC à la fin 2005.

---

## HISTORIQUE ET CONTEXTE

5. En 1996, lors de la crise qui sévissait dans l'est du Zaïre, le HCR, le PAM et l'UNICEF en Ouganda décidèrent d'acheminer ensemble dans la région les secours par voie aérienne et de procéder à une réinstallation des réfugiés. Ce furent les débuts de l'UNJLC qui par la suite a évolué.
6. Depuis lors, le concept UNJLC de mise en commun et de coordination de la logistique a été utilisé lors des inondations de 1998 en Somalie, au Mozambique en 2000, lors de la crise des Balkans, et au Timor-Leste en 1999. Les cellules interinstitutions pour les opérations aériennes constituées en Bosnie et au Rwanda pouvaient être assimilées à des opérations conjointes des Nations Unies, même si l'appellation d'UNJLC n'était pas encore en usage. L'UNJLC a mené des opérations en 2001–2003 lors de la crise afghane, en Iraq en 2003 et au Libéria en 2003–2004. En 2004, l'UNJLC a joué un rôle mineur au

---

<sup>1</sup> Au moment de la rédaction du présent document, l'examen des opérations menées par l'UNJLC dans l'océan Indien à la suite du raz-de-marée n'était pas encore terminé.

<sup>2</sup> Y ont participé: L'Organisation mondiale de la santé (OMS), le PAM, Le Fonds des Nations Unies pour la population (UNFPA), le HCR, OCHA, Care international, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), l'UNICEF et l'Organisation internationale pour les migrations (OIM).



Népal et en Haïti. Il mène actuellement des opérations dans le sud et le nord du Soudan et dans l'océan Indien (en réponse au raz-de-marée).

7. En mars 2001, le IASC a demandé au PAM de participer, en tant que chef de file, aux discussions sur l'évolution ultérieure de ce concept. En mars 2002, le Groupe de travail de l'IASC a reconnu l'UNJLC (dont le PAM est l'organisation-hôte) comme un mécanisme de réponse humanitaire des Nations Unies à part entière. En octobre 2002, l'Unité de base de l'UNJLC a été instituée au siège du PAM.

### Statut actuel

8. Bien que le PAM abrite le siège de l'UNJLC, le centre est indépendant du Programme sur le plan opérationnel. L'UNJLC est considéré comme un service humanitaire commun par l'IASC.
9. La définition de la mission de l'UNJLC prévoit que le centre complète et coordonne les capacités logistiques des interinstitutions humanitaires partenaires lors des urgences complexes de grande ampleur. L'UNJLC relève du mécanisme de coordination des interventions d'urgence d'OCHA et ses opérations doivent pouvoir démarrer sur le terrain dans les 48 heures. Cela suppose un déclenchement des activités de l'UNJLC par l'Unité de base, sur demande du coordonnateur humanitaire et après avoir obtenu l'aval du Groupe de travail de l'IASC.
10. Le PAM fournit à l'UNJLC un appui administratif et financier ainsi que des ressources humaines. L'UNJLC rend compte, pour tout ce qui a trait à l'aspect opérationnel, au Coordonnateur humanitaire ou au coordonnateur résident et par le biais du chef de l'Unité de base, au Directeur de la division du transport et des achats (ODT).
11. Les organisations associées à l'UNJLC (membres et observateurs du groupe de travail de l'IASC)<sup>3</sup> se réunissent chaque trimestre pour faire le point des progrès accomplis et définir les grandes lignes des opérations et de la politique générale. L'UNJLC rend compte au groupe de travail de l'IASC, qui est son organe de tutelle.
12. L'Unité de base i) lance et dirige les opérations menées par l'UNJLC, ii) assure le contact avec les autres institutions, iii) participe aux appels de fonds, iv) facilite la tâche du terrain en matière d'établissement des rapports, v) met le terrain en relation avec les services d'appui fournis par le PAM, vi) organise les formations vii) gère l'information, viii) a un rôle-clé dans le renforcement de l'efficacité et des compétences de l'UNJLC et ix) constitue un centre permettant aux partenaires d'échanger leurs vues et de décider de questions logistiques telles que la planification aérienne stratégique, la normalisation des parcs de camions, la gestion stratégique des entrepôts et les systèmes de suivi des marchandises.
13. Un membre du personnel du PAM, relevant du budget ordinaire, dirige l'Unité de base. L'UNICEF, le HCR et l'OIM ont détaché du personnel dans le cadre d'un prêt remboursable, imputable au budget de l'UNJLC.

---

<sup>3</sup> OMS, PAM, HCR, UNICEF, UNFPA, FAO, Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), Conseil international des agences bénévoles, InterAction, Comité directeur pour l'action humanitaire (SCHR), OIM, Mouvement de la Croix-Rouge, Le Comité international de la Croix-Rouge (CICR), Banque mondiale, Bureau du représentant spécial du Secrétaire général chargé des personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays et Bureau du Haut Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH). OCHA, en tant que partie prenante, participe également à ces réunions trimestrielles.



---

## RESULTATS

14. L'UNJLC a permis de combler les lacunes constatées dans les activités logistiques, en prenant l'initiative de manière dynamique et novatrice en matière de coordination et de mise en oeuvre. Les donateurs, le mouvement de la Croix-Rouge et les ONG se montrent particulièrement satisfaits de l'approche "volontaire" adoptée par l'UNJLC.
15. L'UNJLC a assuré la coordination logistique et a fourni des services complémentaires dans plusieurs situations d'urgence de grande envergure, parmi lesquels:
  - des initiatives interinstitutions pour établir des plans d'urgence;
  - des réunions régulières pour coordonner la logistique sur le terrain;
  - une formation en logistique dispensée à tous les partenaires;
  - le développement et la diffusion d'informations logistiques;
  - l'identification des goulets d'étranglement logistiques et l'adoption de mesures destinées à les éliminer;
  - la planification stratégique du transport aérien;
  - la planification, le cas échéant, d'opérations aériennes;
  - la coordination des vols commerciaux et militaires;
  - la coordination avec la logistique militaire au niveau opérationnel;
  - l'attribution de créneaux horaires sur les pistes d'atterrissage à destination;
  - l'établissement de priorités pour le fret aérien;
  - la facilitation de la gestion du fret aérien à destination;
  - la planification d'itinéraires d'écoulement à partir des ports d'entrée;
  - la négociation collective des tarifs du secteur logistique;
  - l'évaluation des infrastructures de transport;
  - la mise en place d'ateliers d'entretien pour les véhicules;
  - la gestion des aspects opérationnels et stratégiques de l'approvisionnement en carburant;
  - la logistique des articles non alimentaires; et
  - des initiatives en matière de transport routier, fluvial et ferroviaire.

---

## QUESTIONS SOULEVEES LORS DES EXAMENS PRECEDENTS

16. Les titres de cette section reprennent les questions communes soulevées lors des examens précédents de l'UNJLC. Les recommandations sont présentées dans les encadrés.

### Implication opérationnelle

17. Les parties prenantes ont longuement débattu pour savoir si le rôle de coordination de l'UNJLC devait également comporter une dimension opérationnelle. La gestion des goulets d'étranglement aux douanes et des problèmes d'approvisionnement en carburant par l'UNJLC a démontré un savoir-faire évident lorsqu'il était question d'apporter une réponse souple, novatrice et rapide à des problèmes opérationnels; en Afghanistan, par exemple,



L'UNJLC a su négocier à l'avance la mise à disposition d'installations aéroportuaires de premier choix, qui ont par la suite servi à des opérations hélicoptères. Au Darfour, l'implication opérationnelle de l'UNJLC, au-delà de son rôle de coordination, est également très appréciée lorsqu'il s'agit de gérer la filière des articles non alimentaires, de faciliter les achats de véhicules légers, ou d'aider le Centre d'information humanitaire (HIC) à établir des cartes et à collecter des données logistiques, y compris les tarifs commerciaux en vigueur. Il ne fait non plus aucun doute que la proposition de créer une cellule au sein de l'UNJLC chargée d'examiner les questions liées à l'approvisionnement en carburant, qui a déjà réalisé des études poussées sur la question dans le nord et le sud du Soudan, constituait ce qu'il convient d'appeler une heureuse initiative.

18. Le soutien logistique apporté par l'UNJLC lors des élections et de la campagne de conversion monétaire en Afghanistan a constitué un exemple d'intervention opérationnelle fort utile même si, en l'espèce, le mandat habituel de l'UNJLC avait clairement été outrepassé.
19. L'UNJLC n'est pas une personne morale, et ne peut donc pas signer directement de contrats de fournitures de services logistiques, ce qui limite son rôle opérationnel.

### **Recommandations**

- Le rôle premier de l'UNJLC, tel que décrit dans les mandats pour les opérations de terrain approuvés par le Groupe de travail de l'IASC, est d'assurer la coordination et le renforcement des services logistiques. Lorsque l'UNJLC dispose des capacités nécessaires, les groupes directeurs pour le terrain devraient pouvoir autoriser l'UNJLC à fournir également des prestations opérationnelles.
- Chaque opération de terrain menée par l'UNJLC devrait disposer sur place d'un groupe directeur composé des membres de l'Équipe de pays des Nations Unies (UNCT) ou de leurs représentants.

### **Préparation logistique, calendrier des interventions et délégation de pouvoirs**

20. L'UNJLC a dressé un plan d'action prévisionnel pour un retour éventuel vers le sud du Soudan des réfugiés et des personnes déplacées à l'intérieur du pays. En 2004, l'équipe de l'UNJLC chargée du sud-Soudan a établi une base de données électronique concernant les pistes d'atterrissage, une cartographie complète pouvant servir à la planification logistique, une simulation de la situation logistique qui pourrait prévaloir lorsque la paix serait rétablie, ainsi qu'une étude des couloirs de transport routier et fluvial dans le sud du Soudan accompagnée d'une évaluation des services de douane et d'immigration.
21. Lors de l'urgence en Iraq, le travail préparatoire réalisé par l'UNJLC ainsi que son intervention rapide ont représenté un très bon exemple de planification d'urgence en logistique. Plus récemment, l'UNJLC a aidé à harmoniser les plans de planification d'urgence de l'UNCT au Népal.
22. L'UNJLC est habituellement présent lors de la phase préparatoire des opérations, en procédant à la planification logistique. Une cellule UNJLC peut être mise en place dans le pays avant le début des opérations, par exemple dans le cadre d'une mission de l'Équipe des Nations Unies pour l'évaluation et la coordination en cas de catastrophe. L'UNJLC peut également opérer à partir d'un pays tiers, comme c'est le cas au Soudan.



23. L'unité de base de l'UNJLC ne déclenche une intervention que sur demande expresse de l'UNCT ou du coordonnateur humanitaire. Il prépare alors le mandat à soumettre au Groupe de travail de l'IASC, qui peut les approuver en 48 heures. Simultanément, le PAM prépare une opération spéciale destinée à financer les opérations de cette nouvelle cellule UNJLC.

### **Recommandation**

Les missions de planification logistique devraient faire partie intégrante des tâches confiées à l'Unité de base de l'UNJLC. L'UNJLC devrait informer à l'avance les organisations partenaires afin qu'elles puissent participer à ces missions et transmettre, le cas échéant, les informations dont elles disposent sur la situation logistique prévalant dans le pays. L'UNJLC devrait établir des plans de préparation logistique pour toutes les zones à risque, en coordination avec le sous-groupe de travail de l'IASC en charge de la préparation et des plans d'urgence.

### **Durée des opérations**

24. Dès le début de l'opération, l'UNJLC doit signaler à l'UNCT que son intervention n'est destinée qu'à assurer, de manière temporaire, les responsabilités normalement assumées par une organisation partenaire. Au Darfour, par exemple, l'UNJLC se déchargera de la coordination de la fourniture d'articles non alimentaires sur la première agence qui sera en mesure de l'assumer. Ainsi, la gestion des opérations aériennes a déjà été confiée au Service aérien humanitaire des Nations Unies (UNHAS)<sup>4</sup>.

### **Recommandation**

L'UNJLC ne devrait assumer un rôle opérationnel que de façon intérimaire. Par voie de conséquence, il se doit de fournir une assistance à l'agence destinée à lui succéder, et, le cas échéant, de renforcer les capacités des autorités locales. Il peut également, afin d'assurer la continuité, détacher du personnel auprès du partenaire qui prend la relève.

### **Emplacement du bureau de terrain**

25. Sauf indication contraire, l'UNJLC devrait être logé avec les autres services communs, le plus fréquemment au bureau du coordonnateur humanitaire. Au Soudan, l'UNJLC partageait au départ ses bureaux avec OCHA mais, faute d'espace, il a dû se replier dans des locaux distincts, ce qui est loin d'être une solution idéale.

### **Recommandation**

Dans l'UNJLC devrait être installé avec les autres services humanitaires communs. Si cela s'avérait impossible, son emplacement devrait être fixé d'un commun accord par le chef de l'unité de base, le directeur de pays du PAM, et le coordonnateur humanitaire ou coordonnateur résident.

### **Coûts de logistique**

26. La renégociation de l'organisation et des tarifs applicables au transport routier et fluvial par l'UNJLC démontre la capacité de ce dernier à maîtriser à la baisse les coûts logistiques. Ce faisant, l'UNJLC s'abstient de publier les barèmes de tarifs commerciaux, qui pourraient

<sup>4</sup> UNHAS est un service commun, géré par le PAM.



représenter une information sensible. Au Darfour, l'UNJLC surveille les coûts du carburant et des transports routiers mais se trouve toujours dans l'impossibilité d'obtenir des informations régulières de la part des agences. La surveillance des coûts du transport aérien, routier, ferroviaire, fluvial et des coûts de gestion des entrepôts permet de contenir ces coûts au lieu de faire jouer la concurrence, et peut conduire à des économies d'échelle en permettant l'utilisation partagée de certains actifs. Dans le sud du Soudan, des économies peuvent être réalisées en négociant conjointement l'approvisionnement en carburant.

### Recommandation

L'UNJLC devrait avoir pour objectif de permettre des économies sur les coûts logistiques, et d'identifier les tendances du marché. Les agences doivent être encouragées à mettre en commun les informations dont elles disposent dans ce domaine.

### La relation avec le PAM

27. Le PAM n'a pas manifesté la même satisfaction que les donateurs, le Mouvement de la Croix-Rouge et les ONG à l'égard de l'UNJLC: la duplication inutile des actions et le non-respect des règles régissant les services d'appui sont les critiques les plus courantes. Les bureaux du PAM sur le terrain estiment que les efforts déployés par l'UNJLC sont utiles aux autres parties et confèrent au coordonnateur pour les affaires humanitaires un rôle de mise en œuvre, réduisant ainsi la place occupée par le PAM dans le domaine logistique. Au Libéria, L'UNJLC a été financé intégralement alors que le PAM se débattait pour financer un personnel *minimum* pour ses opérations logistiques. L'UNJLC n'a parfois pas obtenu l'appui attendu du PAM, et de nombreux malentendus ont surgi.
28. Le personnel du PAM considère parfois les interventions opérationnelles de l'UNJLC comme secondaires par rapport aux actions logistiques principales, et comme une charge considérable et sans commune mesure avec les avantages que le PAM en retire. Certains directeurs de pays du PAM ont l'impression de devoir décider de priver leurs propres opérations de ressources déjà limitées au profit de l'UNJLC, alors que ce dernier est un organe indépendant qui dispose de ses propres ressources.
29. L'UNJLC, pour sa part, a pu constater qu'il bénéficiait parfois d'un faible appui du PAM (lenteur et confusion dans le recrutement du personnel, le versement des salaires, l'obtention des insignes des Nations Unies, des autorisations d'achat et de déplacement). Le règlement financier du PAM ne l'autorise pas à déléguer des pouvoirs financiers aux membres du personnel de l'UNJLC qui sont détachés ou prêtés par d'autres organisations.
30. Nombre d'initiatives ont été prises pour renforcer la relation entre le PAM et l'UNJLC dans les domaines administratifs et opérationnels. L'Unité de base dispose maintenant d'un chargé de liaison pour les affaires administratives, financières et de personnel, qui sert de passerelle entre les opérations de terrain et les services d'appui du PAM. L'UNJLC veille aussi à ce que le personnel du PAM soit conscient des avantages opérationnels procurés par l'UNJLC.
31. Certaines initiatives, dont le PAM tire un bénéfice direct, ont déjà eu un effet positif. Il s'agit, entre autres, de la cellule de gestion de l'approvisionnement en carburant, du travail conjoint d'évaluation des capacités logistiques, ou de l'assistance prodiguée par l'UNJLC pour la mise en ligne des informations relatives à la gestion des parcs de camions<sup>5</sup>. L'Unité

<sup>5</sup> Il s'agit d'une initiative du PAM ( basée auprès de la Division du transport et des achats)qui rassemble toutes les informations sur les parcs de camion.



de base a rédigé une note sur la relation qu'elle envisage entre les bureaux de l'UNJLC et les services d'appui du PAM sur le terrain. Dans le même temps, le personnel de l'Unité de base a multiplié ses visites sur le terrain afin d'étudier les plaintes.

32. En avril 2005, lors d'une réunion destinée à examiner la relation entre le PAM et l'UNJLC et présidée par le Directeur exécutif adjoint en charge des Opérations, la direction du PAM a réaffirmé sa volonté que le PAM demeure l'organisation-hôte de l'UNJLC.

### **Recommandation**

L'UNJLC ne peut fonctionner sans le personnel du PAM et sans son soutien administratif et financier. Il doit par conséquent renforcer ses liens constructifs avec le PAM, tout en préservant son impartialité et son caractère d'organe interinstitutions. Cette relation devrait être mieux définie par le PAM, au moyen d'une politique d'information plus large grâce à une directive publiée par le Département des opérations (OD), ou d'autres stratégies de communication.

### **Coordination aérienne stratégique et coopération avec UNHAS**

33. De concert avec les différentes autorités civiles et militaires, l'UNJLC a accompli un travail important en matière de corridors aériens, de sécurité aérienne, d'attribution de créneaux horaires, de planification, d'utilisation des aéronefs et d'établissement de priorités pour le fret humanitaire. Ce faisant, il pourrait empiéter sur le rôle d'opérateur aérien qui appartient actuellement à l'UNHAS. Un accord récent intervenu entre l'UNHAS et l'UNJLC pour les opérations au Soudan a permis de définir le rôle de l'UNJLC et prévoit le transfert des responsabilités à l'UNHAS dans l'avenir.

### **Recommandation**

Lorsque cela est nécessaire, l'UNJLC devrait participer à la coordination stratégique des services aériens. Au niveau opérationnel, l'UNJLC devrait continuer à coordonner et à établir les priorités pour le fret humanitaire, en travaillant, le cas échéant, de concert avec l'UNHAS. L'UNJLC et l'UNHAS devraient publier un document précisant leurs rôles respectifs dans la coordination des services aériens.

### **Relation avec les forces militaires**

34. Lors des opérations d'urgence de grande ampleur, l'UNJLC est le centre chargé de coordonner la logistique humanitaire avec les forces militaires. Lorsque les agents de la coordination des opérations civiles et militaires d'OCHA (CMCoord) sont déployés dans une zone où sont présentes des forces militaires, il peut exister un risque de confusion sur le terrain entre les rôles respectifs du personnel du CMCoord et celui de l'UNJLC.
35. L'UNJLC et les autres membres du Comité consultatif établi par OCHA (auprès des unités de défense civiles et militaires) ont participé à la rédaction d'un projet de document intitulé "le concept CMCoord humanitaire des Nations Unies" qui a été adopté par le Groupe de travail de l'IASC en mars 2005. Ce document décrit le système de déploiement du CMCoord et les liens existant entre le personnel du CMCoord et le personnel des Nations Unies chargé des relations avec les forces militaires et donne des exemples de mandats généraux.



36. Le personnel CMCoord des Nations Unies détaché auprès du coordonnateur humanitaire ou du coordonnateur régional est chargé de la coordination des politiques générales; les agents CMCoord<sup>6</sup> de l'UNJLC coordonneront les actions humanitaires au niveau opérationnel. L'utilisation des équipements civils et militaires sera régie par les directives du Groupe de travail de l'IASC.
37. L'UNJLC a participé à des activités de planification opérationnelle avec les forces militaires et le Département des opérations de maintien de la paix (DOMP) en Afghanistan, en Iraq, au Libéria et au Soudan. Il a également réalisé une mission de planification en République démocratique du Congo (RDC) et au Burundi afin d'évaluer la coordination logistique interorganisation et la liaison avec le DOMP.

### **Recommandation**

Le rôle de l'UNJLC en matière de liaison et de coordination logistique avec les forces militaires devrait se limiter au niveau opérationnel, et se dérouler dans le cadre du concept CMCoord. Des contacts avec le DOMP et les autres forces sous mandat onusien devraient permettre d'identifier des points communs, et d'assurer le lien entre les activités logistiques militaires et humanitaires.

### **Relations avec les partenaires**

38. L'UNJLC est en train de dresser une liste type des services logistiques qu'il est en mesure d'offrir aux coordonnateurs humanitaires et aux UNCT.
39. Le financement de l'UNJLC n'a pas toujours été transparent aux yeux de ses partenaires. Il a été décidé récemment de présenter une synthèse de la situation financière de l'UNJLC lors des réunions avec les parties prenantes, ce qui devrait permettre de régler ce problème. L'UNJLC entend pour sa part analyser régulièrement la viabilité financière de ses opérations et rendre compte au Groupe directeur.
40. L'UNJLC travaille en coopération avec les mécanismes de coordination de la logistique publics et privés, y compris le DOMP et l'Union européenne, afin de préparer à l'avance les opérations de terrain.
41. L'UNJLC a établi une entente avec la FICR et renforce ses relations avec les ONG.
42. L'UNJLC est convenu avec l'Équipe des Nations Unies pour l'évaluation et la coordination en cas de catastrophe que le personnel de l'UNJLC est inscrit à la réserve de candidats de l'Équipe pouvant être déployé dans les 24 heures en cas de catastrophe. L'UNJLC sera sur le terrain très rapidement et sera en mesure de préparer une éventuelle prolongation des opérations.
43. L'UNJLC a participé à l'exercice Triplex en 2004, organisé par le Partenariat humanitaire international (IHP)<sup>7</sup>. En collaboration avec OCHA, l'UNJLC va organiser en 2006 un exercice de simulation de situation d'urgence complexe, auquel tous les services humanitaires communs seront invités à participer.

<sup>6</sup> Titre à l'étude.

<sup>7</sup> Ce partenariat (IHP) comprend des donateurs et organismes des pays nordiques, ainsi que le Département du développement international du Royaume-Uni qui ont décidé de coopérer dans le cadre d'opérations humanitaires internationales depuis 1995. Un processus permanent de perfectionnement du concept a été engagé et des opérations conjointes ont été réalisées. La participation à l'exercice Triplex, qui réunit des organismes des Nations Unies et certains groupes militaires nationaux permet notamment de mettre le concept à l'épreuve une fois par an.



44. L'UNJLC travaille avec l'Organisation panaméricaine de la santé, OCHA et le PAM à la mise au point d'un système de soutien logistique pour le suivi multiproduits et la coordination, destiné aux opérations qui ne disposent pas d'outil de suivi des articles non alimentaires.
45. L'UNJLC participe à une initiative visant à créer, dans différents lieux stratégiques, un réseau de stockage de matériel d'urgence. Un certain nombre d'entrepôts gérés par les agences des Nations Unies et par la Fédération internationale de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge font déjà partie de ce réseau.

### Recommandations

- Les réunions trimestrielles entre les parties prenantes et le Groupe directeur devraient être maintenues. Il est nécessaire que les dirigeants des agences humanitaires membres du Groupe de travail de l'IASC et du DOMP y participent.
- Pour clarifier la relation de l'UNJLC avec ses partenaires, un accord cadre (couvrant les ressources humaines, les finances et l'administration) devrait être mis en place. Les accords techniques existants entre le PAM et les autres institutions devraient être mis à jour et comprendre une annexe traitant de l'UNJLC.

### Déploiement des responsables des opérations de terrain et du personnel de soutien technique

46. L'efficacité de l'UNJLC est due en premier lieu au déploiement rapide sur le terrain d'un personnel expérimenté disposant de moyens de transport, d'outils de communication et pouvant bénéficier de services d'appui. Dans ce domaine, les résultats obtenus par l'UNJLC sont supérieurs à ceux de la plupart des autres organisations, mais la performance du déploiement initial pourrait être encore améliorée. Lors de situations d'urgence, plusieurs institutions puisent simultanément dans la même réserve de personnel et les problèmes de recrutement qui en découlent ont des répercussions sur toutes les activités.

### Recommandations

- L'Unité de base de l'UNJLC devrait être dotée de deux experts en logistique supplémentaires capables de diriger des opérations de terrain. De cette façon, l'UNJLC disposerait, en plus de son chef, de cinq experts en logistique venant des institutions des Nations Unies participantes, et tous seraient rapidement mobilisables. Les institutions des Nations Unies participantes seront incitées à financer ces nouveaux postes.
- Avant que cet arrangement ne soit mis en place, le PAM devrait régler le problème de la délégation des pouvoirs de signature aux membres du personnel des Nations Unies qui n'appartiennent pas au PAM.

47. L'expérience a montré que les compétences de ces experts en logistique pourraient facilement être mises à profit en dehors des périodes de crise. Bien que basés à Rome, ils pourraient pendant les périodes creuses travailler à partir des bureaux régionaux, par exemple préparant ou formant le personnel aux situations d'urgence; ils pourraient également être détachés auprès d'autres institutions, avec recouvrement des coûts.



### Recommandation

Bien que le Service de la logistique du PAM dispose déjà d'un dispositif de veille efficace grâce à l'Équipe renforcée d'intervention logistique d'urgence (ALITE), l'UNJLC devrait également disposer d'une réserve de personnel expérimenté puisé à différentes sources. Ce personnel devrait être en mesure d'être déployé très rapidement, et être au fait des méthodes de travail de l'UNJLC avant son déploiement.

### Financement de l'Unité de base et des opérations de terrain

48. Le processus de financement des opérations de terrain de l'UNJLC est le même que celui des opérations spéciales<sup>8</sup>, qui font en général partie du processus d'appel commun, au chapitre des services d'appui et de coordination.
49. Les activités de l'UNJLC peuvent être déclenchées rapidement (avant même de pouvoir disposer de fonds au titre des opérations spéciales) grâce aux fonds du Compte d'intervention immédiate, du Mécanisme d'avances au titre des coûts de soutien directs, du Fonds central autorenewable d'urgence d'OCHA (CERF)<sup>9</sup>, et du Compte d'intervention rapide du Bureau de l'assistance aux pays étrangers en cas de catastrophe des États-unis.
50. Bien que l'Unité de base soit le moteur de lancement des opérations menées par l'UNJLC, son financement n'a jamais été régulier. L'approbation récente d'un compte spécial permettra aux donateurs de financer directement cette Unité.

### Recommandation

Les donateurs devraient être encouragés à verser une contribution annuelle régulière au compte spécial de l'UNJLC afin que l'Unité de base dispose d'un financement solide et prévisible.

### Information

51. Le site internet et les services de cartographie mis en place par l'UNJLC sont reconnus comme des instruments précieux pour la coordination logistique et les opérations, mais les sources des informations utilisées ne sont pas toujours clairement citées. La fréquentation des réunions de coordination augmente régulièrement dès qu'un bulletin d'information est publié sur le site internet.
52. En Iraq, l'UNJLC a publié tous les quinze jours des bulletins d'information qui faisaient le point de la situation des transports, des questions d'immigration, des capacités de transport aérien, des disponibilités de carburant et de la production d'électricité (essentielle pour les activités humanitaires). Grâce à son site internet, le centre a fourni des informations aux organismes humanitaires, telles que des documents de référence ou encore des formulaires de demande de visa téléchargeables.

<sup>8</sup> Les opérations spéciales servent à renforcer les infrastructures de transport et de logistique pour permettre de livrer l'aide alimentaire en temps voulu, notamment dans les situations d'urgence ou en cas de besoins de secours prolongés, ou encore de renforcer la coordination au sein du système des Nations Unies et avec les partenaires au moyen de services spécialisés communs.

<sup>9</sup> Le CERF est un mécanisme de trésorerie placé sous l'autorité du coordonnateur des secours d'urgence qui permet d'intervenir immédiatement en cas de crise.



53. Le *Guide des opérations logistiques* présente un jeu complet de documents et de directives concernant les situations d'urgence, notamment un *Manuel des opérations de terrain* à l'intention du personnel de l'UNJLC. Il est disponible sur cédérom et sur le site internet de l'UNJLC.
54. L'UNJLC est encore trop peu connu, ce qui constitue parfois un inconvénient lorsqu'il faut avoir accès aux responsables des décisions.

### **Recommandations**

- L'UNJLC doit citer la source des informations figurant sur ses cartes, sur son site internet et dans ses documents.
- L'UNJLC devrait mettre en place une stratégie de communication afin que tous les intervenants humanitaires connaissent sa mission et ce qu'il est en mesure de réaliser. L'UNJLC devrait participer aux ateliers qui réunissent coordonnateurs humanitaires et directeurs de pays afin de dispenser une formation sur les services humanitaires communs, comme prévu dans les recommandations de l'IASC.



## RECOMMANDATIONS ET RÉPONSES DE LA DIRECTION À L'ÉVALUATION DE SYHTÈSE DE L'UNJLC

Recommandations	Action	Réponse de la direction et mesures adoptées
<b>Engagements opérationnels</b>		
1. Le rôle premier de l'UNJLC, tel qu'il est défini dans le mandat adopté par le Groupe de travail de l'IASC, est la coordination et le renforcement des compétences logistiques sur le terrain. Le Groupe directeur de terrain peut autoriser une dimension opérationnelle (fourniture de services logistiques) dans les cas où l'UNJLC dispose des compétences nécessaires. Toutes les opérations menées par l'UNJLC sur le terrain devraient être dotées d'un groupe directeur composé des membres de l'UNT ou de leurs représentants.	UNJLC	<p>Pour les opérations faisant suite au raz-de-marée survenu dans l'océan Indien, l'Équipe de gestion des catastrophes (DMT) tient lieu de groupe directeur pour l'UNJLC.</p> <p>Pour le sud du Soudan, les questions relevant de l'UNJLC sont traitées lors des réunions des responsables des institutions des Nations Unies.</p>
<b>Préparation logistique, calendrier des interventions et délégation des pouvoirs</b>		
2. Les missions de préparation logistique devraient faire partie intégrante des tâches dévolues à l'Unité de base de l'UNJLC. L'UNJLC devrait informer les organisations partenaires à l'avance, afin qu'elles puissent participer à ces missions et les inviter à fournir toutes les informations logistiques dont elles disposent.	UNJLC	Des missions de planification logistique ont eu lieu au Népal en 2003, au Burundi et en RDC en 2004 et en Amérique centrale en 2005. À la suite de la mission en RDC, le coordonnateur humanitaire a demandé le déclenchement de l'UNJLC. À travers les réunions trimestrielles et les différents bulletins d'information, les institutions sont tenues informées des activités de l'UNJLC.
3. L'UNJLC devrait dresser des plans de préparation logistique en anticipation des crises potentielles, en coordination avec le Groupe de travail de l'IASC pour la préparation aux urgences et les plans d'urgence.	UNJLC	La mise en oeuvre de cette recommandation est à l'étude (deuxième semestre 2005 et premier semestre 2006).
<b>Durée des opérations</b>		
4. L'intervention de l'UNJLC ne devrait durer que le temps qu'un autre mécanisme soit mis en place. L'UNJLC devrait faciliter le transfert des responsabilités à d'autres organismes, et, le cas échéant, prévoir un renforcement des compétences des autorités locales. L'UNJLC pourrait détacher du personnel auprès d'une des organisations partenaires afin d'assurer la continuité.	UNJLC	Les déploiements de l'UNJLC sont caractérisés par une mise en place rapide d'une stratégie de retrait. Lors de l'opération liée au raz-de-marée, l'UNJLC a fermé ses bureaux aux Maldives (en mars 2005) et au Sri Lanka (avril 2005) dès qu'il s'est avéré que son assistance n'était plus nécessaire. Avant le retrait, les différentes fonctions ont été transférées aux organes pertinents. Les activités du SIG/cartographie, par exemple, ont été transférées au Département de topologie du Sri Lanka et au HIC. En Indonésie, la gestion du transport aérien sera assurée par l'UNHAS et les activités SIG par le HIC. Au Soudan, l'UNJLC est à la recherche d'une agence qui serait disposée à gérer la chaîne des articles non alimentaires.
<b>Emplacement du bureau de pays</b>		
5. L'UNJLC devrait être installé dans les mêmes locaux que les autres services humanitaires communs. Si cela n'était pas possible, un autre emplacement devrait être choisi d'un commun accord par le chef de l'Unité de base, le directeur de pays du PAM et le coordonnateur humanitaire ou résident.	UNJLC	<p>Lors des déploiements récents dans l'océan Indien et au Soudan, l'installation avec le HIC n'était pas possible, il a donc fallu trouver d'autres locaux. À Banda Aceh en Indonésie, l'UNJLC se trouve dans les mêmes locaux que l'UNHAS.</p> <p>Durant la phase de préparation à la crise Iraquienne à Chypre, l'UNJLC était installé dans les mêmes locaux que HIC et HAS. Après le déploiement en Iraq, des arrangements similaires ont été mis en place à Bagdad et à Bassora.</p>



## RECOMMANDATIONS ET RÉPONSES DE LA DIRECTION À L'ÉVALUATION DE SYHTÈSE DE L'UNJLC

Recommandations	Action	Réponse de la direction et mesures adoptées
<b>Coûts logistiques</b>		
6. L'UNJLC devrait permettre de réaliser des économies en termes de coûts logistiques et de repérer les tendances du marché. Les institutions sont encouragées à communiquer les informations dont elles disposent dans ce domaine.	UNJLC	Durant les déploiements, la priorité immédiate de l'UNJLC est de recueillir des informations sur les coûts de transport. Les données sont confidentielles et utilisées uniquement à des fins d'analyse. En général, une fourchette indicative des coûts de transport est publiée.  Il est toujours délicat de conseiller les institutions sur les coûts logistiques. Les informations-clés ne sont pas toujours communiquées, et leur diffusion est souvent limitée par des clauses de confidentialité.
<b>La relation avec le PAM</b>		
7. L'UNJLC ne peut fonctionner sans l'appui financier, administratif et en personnel du PAM. Il doit par conséquent tisser des liens constructifs avec le PAM tout en préservant son impartialité et son caractère interinstitutions. La nature de cette relation devrait être clarifiée par le PAM au moyen d'une directive émanant du Département des opérations, ou d'un autre type de communication.	UNJLC OD	OD a récemment réitéré son engagement vis à vis de l'UNJLC et continuera à être l'autorité de tutelle. L'UNJLC encouragera OD à publier une directive officielle à cet égard.
<b>Coordination aérienne stratégique et coopération avec l'UNHAS</b>		
8. L'UNJLC devrait, si nécessaire, jouer un rôle dans la coordination aérienne stratégique. Au niveau opérationnel, l'UNJLC devrait continuer à coordonner et à établir les priorités en matière de fret aérien, en collaborant avec UNHAS le cas échéant.	UNJLC	L'UNJLC poursuit la mise en œuvre de cette recommandation en collaboration avec UNHAS et d'autres prestataires de services aériens humanitaires.
9. L'UNJLC et le PAM devraient publier un document définissant leurs rôles respectifs en matière de coordination aérienne.	UNJLC ODT	UNJLC: Le 25 avril, l'UNJLC a présenté un projet de document soulignant sa fonction de coordonnateur des opérations aériennes, décrivant les fonctions qu'il pourrait assumer lors des crises et lors de la planification des urgences, ainsi que sa relation avec l'UNHAS.  ODT: Le PAM et l'UNHAS ont donné leur accord de principe aux clauses contenues dans le projet de document de l'UNJLC et l'ont envoyé aux services concernés de l'UNHAS. Des directives finales seront publiées au début de 2006 par le PAM.
<b>Relations avec les forces militaires</b>		
10. Le rôle de liaison et de coordination pour les questions logistiques de l'UNJLC avec les forces militaires devrait se cantonner au niveau opérationnel, dans le cadre du concept CMCoord. Des contacts avec le DOMP et les autres forces sous mandat onusien devraient permettre d'identifier les points d'ancrage communs et d'assurer une passerelle entre la logistique humanitaire et la logistique militaire.	UNJLC	L'UNJLC participe à l'élaboration du manuel OCHA CMCoord. Des réunions régulières sont organisées avec l'Unité de défense civile et militaire d'OCHA afin de préciser les rôles respectifs.  Au Soudan et lors du raz-de-marée, l'UNJLC a engagé des échanges de vues et coordonné les aspects logistiques avec les intervenants militaires.



## RECOMMANDATIONS ET RÉPONSES DE LA DIRECTION À L'ÉVALUATION DE SYHTÈSE DE L'UNJLC

Recommandations	Action	Réponse de la direction et mesures adoptées
<b>Relations avec les partenaires</b>		
11. Les réunions trimestrielles des parties prenantes devraient continuer à se tenir. Il est essentiel que les institutions membres du Groupe de travail de l'IASC et du DOMP soient représentées à haut niveau.	UNJLC	L'UNJLC tient des réunions interinstitutions trimestrielles depuis 2003. Les participants sont les points focaux pour l'UNJLC des membres du Groupe de travail de l' IASC (IASC-WG)  Il est recommandé que le Groupe de travail de l'IASC considère ces réunions comme des réunions trimestrielles du Groupe directeur de l'Unité de base de l'UNJLC.  Des procédures permanentes ayant trait aux opérations sont en voie d'élaboration en collaboration avec UNDAC. Après le raz-de-marée, le personnel de l' UNJLC s'est déployé avec les équipes UNDAC avant le déclenchement officiel de l'UNJLC.
12. Pour clarifier la relation entre l'UNJLC et les organisations partenaires, un accord cadre devrait être mis en place, portant sur les ressources humaines, et les aspects de gestion financière et administrative. Les accords techniques déjà en vigueur devraient être mis à jour avec insertion d'un additif concernant l'UNJLC.	UNJLC ODT	Cette recommandation doit être mise en oeuvre pour le deuxième semestre 2005 et le premier semestre 2006. Dans l'intervalle, des accords ponctuels —en particulier des accords de prêts remboursables— sont mis en place, le cas échéant, avec les institutions partenaires.
<b>Déploiement des responsables des opérations de terrain et du personnel chargé du soutien technique</b>		
13. L'Unité de base de l'UNJLC devrait être renforcé par deux experts en logistique supplémentaires capables de diriger des opérations de terrain, de sorte que l'Unité de base disposerait de cinq experts en logistique membres d'institutions partenaires, qui viendraient s'ajouter à son propre chef. Tous devraient être facilement mobilisables. Les institutions participantes seront encouragées à financer ces postes.	UNJLC	Le recrutement d'experts en logistiques supplémentaires est prévu dans le Projet proposé pour 2005–2006. Des discussions avec les institutions sur des détachements supplémentaires sont en cours.
14. Avant la mise en place de l'accord ci-dessus, le PAM devrait régler le problème de délégation de signature aux employés non membres du personnel du PAM.	UNJLC ADF ADH	ADF convient qu'il y a un problème à résoudre pour ce qui est de l'approbation ou la certification du personnel des Nations Unies n'appartenant pas au PAM, car rien n'est dit à ce sujet dans les directives financières du PAM. L'UNJLC et le PAM ont convenu d'entamer des discussions sur cette question complexe au cours du deuxième semestre 2005.
15. Bien que les services logistiques disposent d'une liste de personnel de réserve avec ALITE, l'UNJLC devrait conserver sa propre liste de personnel mobilisable, puisé à différentes sources, afin d'élargir la réserve de personnel expérimenté disponible, et de continuer à marquer son caractère interinstitutions. Des mesures devraient être prises afin d'assurer que ce personnel soit disponible rapidement, et connaisse bien les procédures de l'UNJLC.	UNJLC	Il existe une base de données, régulièrement mise à jour, indiquant l'ensemble du personnel disponible. Dès qu'elle aura été aménagée à cet effet, elle sera partagée avec l'UNICEF, le HCR et OCHA. Des discussions sont prévues avec des partenaires potentiels (prête à intervenir) et le secteur privé pour le deuxième semestre 2005 et le premier semestre 2006, en liaison avec OTL, ALITE et la Division des affaires juridiques.



<b>RECOMMANDATIONS ET RÉPONSES DE LA DIRECTION À L'ÉVALUATION DE SYHTÈSE DE L'UNJLC</b>		
<b>Recommandations</b>	<b>Action</b>	<b>Réponse de la direction et mesures adoptées</b>
<b>Financement de l'Unité de base</b>		
16. Les donateurs devraient être encouragés à verser une contribution annuelle régulière au Compte spécial, afin d'assurer un financement solide et prévisible pour l'Unité de base de l'UNJLC.	UNJLC	Une première proposition pour l'Unité de base de l' UNJLC a été mise au point et a été communiquée aux donateurs et aux institutions.
<b>Information</b>		
17. L'UNJLC doit citer la source des informations sur ses cartes, son site internet et ses documents.	UNJLC	L'UNJLC fournira des informations sur les contributions des institutions sur son site internet et dans ses bulletins.
18. L'UNJLC devrait mettre au point une stratégie de communication afin de faire connaître aux acteurs humanitaires sa mission et ses compétences. L'UNJLC est encouragé à participer aux séminaires organisés pour les coordonnateurs humanitaires et les directeurs de pays du PAM pour y dispenser une formation conforme aux recommandations concernant les services humanitaires communs approuvées par l'IASC.	UNJLC	L'UNJLC a participé à une réunion des coordonnateurs humanitaires et régionaux mais n'a pas été invité à faire un exposé. L'UNJLC est régulièrement invité aux réunions de logistique régionale du PAM; les autres institutions sont encouragées à inviter l' UNJLC aux réunions mondiales et régionales.



## LISTE DES SIGLES UTILISES DANS LE PRESENT DOCUMENT

ADF	Division des finances
ADH	Division des ressources humaines
ALITE	Équipe renforcée d'intervention logistique d'urgence
CERF	Fonds central autorenouvelable d'urgence
CICR	Comité international de la croix rouge
CMCoord	Coordination des opérations civiles et militaires
DOMP	Département des opérations de maintien de la paix
DSCAF	Mécanisme d'avance au titre des coûts d'appui directs
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FNUAP	Fonds des Nations Unies pour la population
HCR	Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés
HIC	Centre d'information humanitaire
IASC	Comité permanent interorganisations
ICVA	Conseil international des agences bénévoles
IHP	Partenariat humanitaire international
OCHA	Bureau de la coordination des affaires humanitaires
OD	Département des opérations
ODT	Division du transport et des achats
OEDE	Bureau de l'évaluation
OFDA	Bureau de l'assistance aux pays étrangers en cas de catastrophe des États-Unis
OMI	Organisation internationale pour les migrations
OMS	Organisation mondiale de la santé
ONG	Organisation non gouvernementale
OTL	Service de la logistique
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
RDC	République démocratique du Congo
UNCT	Équipe de pays des Nations Unies
UNHAS	Service aérien d'aide humanitaire des Nations Unies
UNHCHR	Haut commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme
UNHRD	Dépôt des Nations Unies pour les actions humanitaires
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance
UNJLC	Centre conjoint de logistique des Nations Unies